



14ème législature

Question N° : 97653	De Mme Sandrine Doucet (Socialiste, écologiste et républicain - Gironde)	Question écrite
Ministère interrogé > Logement et habitat durable		Ministère attributaire > Cohésion des territoires
Rubrique > politique sociale	Tête d'analyse > lutte contre l'exclusion	Analyse > centres d'hébergement et de réinsertion sociale. accueil. financement.
Question publiée au JO le : 12/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 21/02/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sandrine Doucet interroge Mme la ministre du logement et de l'habitat durable sur le programme d'humanisation des centres d'hébergement et de réinsertion sociale que l'État a confié à l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et à la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal). Mme la ministre a inauguré récemment un centre à Paris, qui garantit aujourd'hui aux résidents la sécurité, l'intimité et la dignité. Ce programme illustre la pleine mobilisation du Gouvernement en faveur de l'hébergement d'urgence. Pour assurer la prise en charge des personnes connaissant de graves difficultés économiques et sociales, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) se doivent de garantir des conditions d'accueil et d'hébergement respectueuses de la dignité des personnes. Lancé en 2008, le programme, auquel l'Anah réserve chaque année une enveloppe de 10 millions d'euros, vise à accroître significativement le niveau de qualité des centres d'hébergement pour un meilleur accompagnement vers le retour au logement. D'après les chiffres du ministère, en 2015, après 6 ans de mise en œuvre, le programme a permis : une augmentation du nombre de chambres individuelles (passées de 34 % à 42 % de la capacité) et un équipement individuel des chambres plus fréquent en sanitaires et blocs cuisine (16 % de chambres équipées avant travaux, 41 % après). Des améliorations que Mme la députée salue. Elle souhaite savoir si des CHRS ont bénéficié du plan gouvernemental en région Nouvelle-Aquitaine et si oui, dans quels départements et quelles ont été les améliorations concrètes apportées grâce aux financements du Gouvernement dans ces centres. Par ailleurs elle souhaiterait savoir combien de places d'hébergement d'urgence ont été créées depuis 2012 en France.